

COMPTE RENDU REUNION

REUNION DU SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS MIDOUR-DOUZE

LIEU / DATE

Mardi 01 Avril 2025 - 20h30 – Salle des fêtes de MANCIET

DELEGUE(E)S PRESENTS : 37 /68

CC BAS ARMAGNAC		CC GRAND ARMAGNAC	
ARBLADE LE HAUT	-	AYZIEU	Jean Bernard LABROUCHE
BETOUS	Jean Marc SUS	CAMPAGNE D'A.	Claude VETTOR
BOURROUILLAN	Michel BRAZZALOTTO	CASTEX D'A.	Mehenna IDIR
CAUPENNE D'A.	Christian LEFAIX	CAZAUBON	Régis LAPORTE
CRAVENCERES	Jean Pierre ROMA	DEMU	-
ESPAS	Ludovic MOULIE	EAUZE	Marie-Claire COLLADELLO
LANNE-SOUBIRAN	-	ESTANG	Philippe CESAR
LAUJUZAN	-	LANNEMAIGNAN	Gilles SARRAUTE
LE HOUGA	-	LAREE	-
LOUBEDAT	Daniel OREJA	LIAS D'A.	-
LUPPE VIOLE	-	MARGUESTAU	-
MAGNAN	Claude ST BLANCARD	MAULEON D'ARMAGNAC	-
MANCIET	Stéphane GARBAY	MAUPAS	Philippe FAGET
MONGUILHEM	Philippe DEMAQUILLE	MONCLAR	-
MONLEZUN D'A.	Serge DUCAMIN	PANJAS	Daniel CAZADIS
MORMES	Antoine GARCIA	REANS	-
NOGARO	Jean-Claude DROUARD	SEAILLES	-
PERCHEDE	François HOSTIER	CC ARMAGNAC ADOUR	
SALLES D'A.	Arnaud LATAPIE	AIGNAN	Michel CHANUT
ST MARTIN D'A.	-	AVERON-BERGELLE	-
ST CHRISTIE D'A.	Fabrice OSPITAL	BOUZON-GELLENAVE	Bernard VOLPATO
ST GRIEDE	-	CASTELNAVET	Fabien CASSIN
SION	Michel BRAGAGNOLO	CAUMONT	-
SORBETS	-	FUSTEROUAU	Jean Pascal LAFFITTE
TOUJOUSE	-	LELIN LAPUJOLLE	-
URGOSSE	-	LOUSSOUS-DEBAT	-
CC CŒUR D'ASTARAC EN GASCOGNE		MARGOUET-MEYMES	Florian SUS
ARMOUS ET CAU	-	POUYDRAGUIN	Gérard FITAN
LOUSLITGES	-	SABAZAN	Philippe AURENSAN
CC PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS		SARRAGACHIES	-
MONTEGUT	-	TERMES D'A.	-
CC BASTIDES ET VALLONS DU GERS		CC D'ARTAGNAN EN FEZENSAC	
BEAUMARCHES	Chantal DUBOR	GAZAX ET B.	-
COULOUME-M	-	LUPIAC	Bernard LUIS
COURTIES	-	PEYRUSSE GRANDE	-
LASSERADE	Patrick PELLEPORT	PEYRUSSE-VIEILLE	Jean-Luc GARROUSIA
		ST PIERRE D'A.	Philippe PEFFAU

Excusés : PRENERON Laurent, LEFEBVRE Alain, LAFONTANG Hélène, GROS Gislhain, COURALET Guillaume, DUCOS Philippe, MAUPOME Pascal

Le Président du syndicat, Michel CHANUT, donne l'ordre du jour de la réunion :

- **Approbation du compte administratif 2024 ;**
- **Affectation des résultats 2024 ;**
- **Vote du budget primitif 2025 ;**
- **Questions diverses.**

Mr DROUARD est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 (CFU)

Le Président sort de la salle afin de ne pas prendre part à la lecture et au vote du compte administratif.

Monsieur DROUARD présente le Compte Administratif.

Résultats budgétaires de l'exercice

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Prévues :	607 196.61 €
Réalisées :	152 982.43 €

RECETTES :

Prévues :	607 196.61 €
Réalisées :	4950544.72 €

D'où un excédent de fonctionnement de 342 562.29 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Prévues :	55 390.89 €
Réalisées :	7 858.20 €

RECETTES :

Prévues :	55 390.89 €
Réalisées :	54 375.52 €

D'où un déficit d'investissement de 46 517.32 €

Ce qui donne un résultat excédentaire toutes sections confondues de 389 079.61 €

Le compte administratif est mis au vote et accepté à l'unanimité.

Résultats avec report de clôture de l'exercice précédent

Les comptes font apparaître :

EN FONCTIONNEMENT :

- Un déficit de 21 259.32 €
- Un excédent reporté N-1 de 363 821.61 €
d'où un excédent de clôture de l'exercice 2024 de 342 562.29 €

EN INVESTISSEMENT :

- Un déficit de 4 872.56 €
- Un excédent reporté N1-1 de 51 389. 88 €
D'où un excédent de clôture de l'exercice 2024 de 46 517.32 €

Soit un résultat excédentaire toutes sections confondues de 389 079.61 €

Il convient donc d'affecter en report au BP 2025 les sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : + 342 562.29 € au compte 002
- Section d'investissement : + 46 517.32 € au compte 001

L'affectation des résultats ne faisant l'objet d'aucune question, l'ensemble est mis au vote et accepté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2025

La présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors de la réunion du 11 mars 2025.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES (ventilé par article)

Chap/Art.	Désignation	BP 2024	Proposition 2025
011	Charge à caractère général	547 792.30	200 000.00
012	Charge de personnel et frais assimilés	49 900.00	49 900.00
65	Autre charge de gestion courante	9 023.00	9 023.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues	0.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	295 664.29
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	481.31	2 975.00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	607 196.61	557 562.29

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chap/Art.	Désignation	BP 2024	Proposition 2025
74	Dotations, subventions et participations	243 375.00	215 000.00
002	Résultat reporté	363 821.61	342 562.29
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	607 196.61	557 562.29

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Chap/Art.	Désignation	BP 2024	Proposition 2025
21	Immobilisations corporelles	55 390.89	212 250.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00
	TOTAL DES DEPENSES REELS	55 390.89	212 250.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
	Reste à réaliser N-1	0.00	0.00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0.00	0.00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	55 390.89	212 250.00

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/Art.	Désignation	BP 2024	Proposition 2025
13	Subvention d'investissement reçues	2 919.70	0.00
10	Dotations Fonds divers	600.00	600.00
	TOTAL DES RECETTES REELS	3 519.70	600.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	295 664.29
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	481.31	2 975.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté	51 389.88	46 517.32
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	55 390.89	345 756.61

Après analyse en détail des sommes affectées dans chaque chapitre, ce budget primitif 2025 est mis au vote et accepté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président émet plusieurs remarques, à savoir :

- Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement qui est gênant car irréversible. Ce dernier ajoute que : le jour où on aura besoin de fonds en fonctionnement on ne pourra pas se servir depuis l'investissement ;
- Pas de FCTVA perçu en 2024 ;
- Augmentation des taux de l'Agence de l'Eau ce qui nous permettra de ne pas augmenter les participations des Communautés de Communes.

Concernant le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement si cela pose problème un délégué propose de ne pas ordonner le faire le transfert tout simplement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heure quarante-quatre.